



EDITO

On peut dire que la CGT 63 tourne à plein régime en ce moment. Avec l'Assemblée Générale des syndicats CGT du Puy de Dôme de la semaine passée, un dynamisme est bien là dans notre département. En effet, les traditionnelles AG de rentrée des syndicats se tiennent en ce moment et entre les actualités, les réalités du terrain rapportées par les militants et nos rendez-vous à venir, les débats sont riches et parfois même passionnés. Seul-e-s celles et ceux qui participent à nos instances nourrissent un fonctionnement démocratique. Oui nous travaillons à nos revendications et à l'adhésion des salarié-e-s à celles-ci.

Les actualités nationales et internationales quotidiennes sont aussi très conséquentes dans la période. Outre les « 2 neurones » de Sarkozy qui ne méritent pas plus d'une ligne dans cet éditto, nous sommes les témoins d'une guerre idéologique permanente. Le Medef prône toujours plus de reculs sociaux, avec un idéal de société dans laquelle la condition des salarié-e-s se rapprocherait de celle du XIX^{ème} siècle. Tout y passe : la fin du CDI, la remise en question des seuils sociaux (uniquement pour ne plus permettre aux salarié-e-s d'avoir de recours face à la tyrannie patronale), la suppression de la durée légale du travail... Les 220 milliards d'euros d'aides que reçoit le patronat cette année n'ont pas l'air de lui suffire...

Dans cette guerre idéologique, les messages de la CGT et ses propositions sont peu audibles dans le brouhaha médiatique. Que se serait-il passé si la CGT avait coordonné le mouvement de grève des pilotes d'Air-France ? Pujadas et Cie auraient certainement stigmatisé des preneurs d'otages sans foi ni loi, comme l'ont été les cheminot-e-s en juin dernier. Les cheminot-e-s d'Auvergne et Nivernais sont d'ailleurs de nouveau en lutte, dénonçant les 120 dossiers individuels portés en commission de discipline par la direction de la SNCF. Cet acharnement n'a comme motivation que la répression pour faits de grève de nos Camarades. Pour les cheminot-e-s en lutte, l'explication est claire : le service public ferroviaire est petit à petit détruit dans notre région, donc licencier les agents SNCF (surtout les plus combattifs) coûterait toujours moins chère à la direction que mettre en place un plan social.

Après les événements de Morlaix où des agriculteurs en colère ont détruit des biens publics et quelques jours avant le retour de la « manif pour tous » et ses cohortes de processionnaires anachroniques et identitaires, c'est à nous de battre le pavé. On ne peut pas laisser, comme seule contestation à la politique gouvernementale, la rue à ceux qui prônent l'exclusion la discrimination et le chacun pour soi.

Mardi 30 septembre, ce sont les retraité-e-s qui seront en mouvement partout en France. À l'appel de la CGT et au sein d'une large intersyndicale, les retraité-e-s dénoncent la paupérisation grandissante et continue de leur catégorie sous ce gouvernement. Ce n'est évidemment pas l'annonce d'une prime de 40 euros, ni la revalorisation de 8 euros du minimum vieillesse qui vont améliorer le quotidien des 1,234 millions de retraité-e-s actuellement sous le seuil de pauvreté. Avec la disparition de nos services publics de proximité et le démantèlement de la Sécurité Sociale, ce sont bien les populations les plus fragiles qui sont touchées et s'enfoncent dans la précarité. C'est pourquoi cette journée de mobilisation revêt un aspect intergénérationnel et interprofessionnel. La CGT 63 appelle tou-te-s ses militant-e-s à se déployer place de Jaude mardi 30 septembre à 13h30 pour aller au contact de la population clermontoise, avant de se rassembler devant la préfecture du Puy de Dôme à 14h30.

Il s'agira là d'une première étape dans le processus de mobilisation des forces sociales. En effet, nous préparons activement la journée d'actions du 16 octobre prochain pour la défense de la Sécurité Sociale autour de nos revendications pour l'emploi, le salaire et la protection sociale. Nous aurons fort à faire pour être audibles dans les médias, c'est sûr, mais nous avons devant nous plus de 15 jours pour aller au contact des salarié-e-s, leur expliquer qu'une autre politique est possible et qu'il est urgent que les richesses que nous produisons profitent à celles et ceux qui en ont vraiment besoin.

Ça suffit de voir notre travail spolié par les actionnaires pendant que les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi et les salarié-e-s s'appauvrissent et subissent l'austérité dictée par la financiarisation de l'économie.

La rentrée sociale et revendicative a bien lieu, ont est en plein dedans !

Sylvain LE NOC

Sommaire :

- P1 : Edito/Agenda
- P2 : Rendez-vous à St-Gervais d'Auvergne/Grève sur le site Seita à Riom : des salarié-e-s inquiet-e-s.
- P3 : Formation syndicale
- P4 : Salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, toutes les raisons d'être aux côtés des retraité-e-s le 30 septembre.
- P5/6 : Retraité-e-s rassemblement unitaire le 30 septembre
- P7 : MEDEF des préconisations moyenâgeuses/Chiffre du chômage.
- P8 : Privation des autoroutes : un scandale national qui perdure.
- P9/10 : Ouverture des commerces le dimanche.
- P11 : Le nouveau grain de sable
- P12 : NVO Spécial rentrée



N° 1517 DU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2014

DEPOSE LE 26 SEPTEMBRE 2014

Circulaire d'informations hebdomadaires du Bureau et du Secrétariat de l'Union Départementale CGT - Directeur de publication : Julien PAULIAC - Imprimé par nos soins Maison du Peuple - 63000 Clermont-Ferrand - CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai 2004 - ISSN n° 09920625

AGENDA :

➤➤ **Samedi 27 septembre** : 10h : Rassemblement contre la réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste de St Gervais d'Auvergne

➤➤ **Mardi 30 septembre** : 13h30 : Journée d'actions des retraité-e-s : déploiement place de Jaude 14h30 : Mobilisation interprofessionnelle pour les retraités et les retraité-e-s devant la préfecture de Clermont-Fd
17h : meeting Cgt à Lyon / Elections FP

➤➤ **Vendredi 3 octobre** : 17h : rassemblement Boycott Désinvestissement Sanction place de Jaude

➤➤ **Jeudi 9 octobre** : opération Cgt de déploiement général (diff pour le 16/10)/18h00 : Place de Jaude action du Collectif Palestine 63

➤➤ **Jeudi 16 octobre** : Journée interprofessionnelle d'actions

RENDEZ-VOUS A SAINT-GERVAIS D'Auvergne

Une mobilisation contre la réduction des horaires du bureau de poste de St Gervais d'Auvergne est organisée demain samedi 27 septembre 2014 à 10h à St Gervais d'Auvergne.

La CGT se bat partout contre la réduction des services publics et surtout dans nos territoires ruraux, là où la population a grandement besoin de ce tissu.

Les bureaux de Poste ferment les uns après les autres depuis plusieurs années. Si ils sont parfois remplacés par des Agences Postales Communales, ou par des Relais Poste Commerçants, ils n'offrent en rien les services qu'on trouve dans véritable bureau de Poste et sont à la charge des municipalités. Pour justifier la fermeture de ces bureaux, La Poste parle de rentabilité trop faible, d'activité insuffisante etc. Pour information, il y a eu près de 100.000 suppressions d'emplois ces 12 dernières années à La Poste, et l'entreprise a touché 300 millions d'euros publics au titre du CICE.

Le droit à la communication est un droit inaliénable dont doit bénéficier chaque citoyen français. La politique de désengagement de la Poste doit être dénoncée. Il n'y a pas de français de "seconde zone". À St Gervais, à Beaumont, St Ours les Roches, Clermont-Fd Fontgèze etc. la population doit se mobiliser contre ces fermetures.

Grève sur le site Seita de Riom : des salarié-e-s inquiet-e-s

En avril dernier, Seita, filiale du groupe Imperial Tobacco a annoncé un plan de sauvegarde de l'Emploi (PSE) portant sur **366 suppressions** soit près d'un tiers des effectifs.

Avec cela, le groupe, prévoit la fermeture de l'usine de Carquefou ainsi que le site de recherche de Bergerac. La délocalisation de ce dernier porte en elle, pour les salarié-e-s, un risque important de santé publique, pour des cigarettes qui seront distribuées en France.

Pour protester contre l'inertie du groupe Imperial Tobacco dans la sauvegarde de l'emploi et de la production en France, les salariés se sont réunis le 12 septembre devant la préfecture de Loire-Atlantique. Là bas, ils ont été reçus par le Préfet et le directeur de la Direccte, et leur ont demandé une rallonge de deux mois sur le délai de procédure. Cette rallonge leur permettra de travailler plus sérieusement sur la question des reclassements de l'ensemble des salariés.

Lundi 22 septembre, une manifestation des salarié-e-s de la Seita a eu lieu en direction de l'Assemblée Nationale, afin de réclamer la sauvegarde de leurs emplois et dénoncer un "plan de sauvegarde de l'emploi" (héritage de l'ANI de janvier 2013) bâclé.

Le même jour, au site Seita de Riom, les salarié-e-s étaient en grève en solidarité avec leurs Camarades touché-e-s par le plan social, mais aussi car ils sont très inquiets pour leur avenir. **Riom va en effet devenir le dernier site de production d'Imperial Tobacco sur le territoire français, et l'essentiel de la production qui était assurée à Nantes est délocalisée en Pologne. Ils étaient 55 % des salarié-e-s à avoir suivi le mouvement**, pour dénoncer des choix stratégiques douteux. En effet l'expertise demandée sur le transfert d'activité en Pologne montre qu'il n'y aura pas d'économies, mais bel et bien de forts coûts dus au transfert de volumes : moins de 10 % de la production nantaise est transférée à Riom, créant 18 emplois, le reste en Pologne.

FORMATION SYNDICALE

Pour consulter le calendrier des formations 2014 et 2015 et se procurer tous les documents d'inscription, une seule adresse internet :

<http://www.cgt63.fr/joomla3/index.php/formation-syndicale/66-planning-formation>

Stages, il reste des places :

- Stage "**communication**" du 03 au 07 novembre 2014 ;
- Stage "**élus et mandatés**" du 12 au 14 novembre 2014 à Cournon ;
- Stage **Niveau I** du 1^{er} au 05 décembre à Issoire ;
- Stage "**élus et mandatés**" du 08 au 10 décembre à Clermont-Fd ;
- Stage "**délégué syndical**" du 11 au 12 décembre à Clermont-Fd ;

ZOOM sur les stages juridiques :

- "Juridique de base" du 03 au 07 novembre 2014 et du 12 au 16 janvier 2015 :

Ce stage s'adresse aux militants des entreprises, conseillers du salarié, délégués syndicaux, défenseurs syndicaux en devenir.

- Stage "défenseur syndical du 08 au 10 décembre" :

Ce stage s'adresse d'abord aux camarades ayant effectué le stage juridique de base, les conseillers du salariés ou les militants soucieux d'intégrer l'équipe de défenseurs syndicaux de l'UD. A l'issue de la session, le stagiaire peut défendre des dossiers devant le Conseil des prud'hommes.

- Stage "conseiller du salarié" du 08 et 09 janvier 2015 :

Ce stage s'adresse exclusivement aux conseillers du salarié.

Stages annulés :

Malgré de nombreux appels, trop peu se sont inscrits au stage "élus et mandatés" qui devait avoir lieu du 13 au 15 octobre à Riom. Ce stage est donc annulé.

Journées d'étude :

"**Elections professionnelles**", mercredi 22 octobre 2014, salle Chanteranne à Clermont-Fd.

S'inscrire en ligne :

<https://docs.google.com/forms/d/1DsAeiBXFU4OzaSIGa4KBi5fKUwb1-r1-EFdtrhP5n28/viewform>

Prévention CARSAT (la souffrance au travail), jeudi 18 décembre, salle Duclos à Clermont-Fd et/ou journée "protection sociale", vendredi 19 décembre.

S'inscrire en ligne :

https://docs.google.com/forms/d/1f48D8hhIEDL-hg-fx2Hcl4JTishzsteMp_xPruG9DtE/viewform

Cette journée de prévention, ouverte au public comme au privé, fait l'objet d'un financement par la CARSAT, proportionnel au nombre de salariés du privé, participant à la journée. Alors merci de vous inscrire le plus nombreux possible. Le 19 décembre, nous profitons donc du rendez-vous du 18 pour enchaîner sur une journée "protection sociale". Il est impératif, par les temps qui courent, de bien nous armer pour défendre les acquis.



Salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, toutes les raisons d'être aux côtés des retraité-e-s le 30 septembre

Le décalage de 6 mois (d'avril à octobre 2014) de la revalorisation des pensions de retraite avait créé un tollé général et provoqué la grande manifestation du 3 juin dernier à Paris. Réunis en intersyndicale, les retraité-e-s avaient montré leur opposition à cette mesure austéritaire et brutale, et réclamaient justice et respect.

Après avoir cotisé toute leur vie active, les retraité-e-s voient aujourd'hui leur pouvoir d'achat baisser régulièrement à cause de la politique libérale décomplexée de notre gouvernement : suppression de la demi part fiscale, hausse des coûts pour la santé, etc.

L'annonce, juste avant l'été du report supplémentaire de la revalorisation des pensions à octobre 2015 (soit 18 mois après la date initiale normalement prévue), va pousser de nouveau les retraité-e-s dans la rue. Ce ne sont pas les miettes sensées revaloriser les pensions (annoncées la semaine dernière par notre sémillant 1^{er} Ministre) qui permettront à 1,234 millions de retraité-e-s de passer au dessus du seuil de pauvreté en deçà duquel ils se trouvent !

Des manifestations sont prévues pour le 30 septembre 2014 partout en France. À l'appel de l'UCR CGT et aux côtés de 9 autres organisations au niveau national, les retraité-e-s du Puy de Dôme seront mobilisé-e-s dans une large intersyndicale.

La mobilisation est prévue devant la préfecture de Clermont-Fd à 14h30, après être allé rencontrer la population sur les enjeux de la retraite place de Jaude de Clermont-Fd dès 13h30.

Les actifs sont également conviés à participer à cette mobilisation, puisqu'un des principaux thèmes d'inquiétude, outre le pouvoir d'achat, est la défense de la sécurité sociale mise à mal dans son financement au fur et à mesure des réformes gouvernementales.

La retraite, ainsi que la sécurité sociale, sont des thèmes interprofessionnels et intergénérationnels.

Cette journée de mobilisation n'est pas uniquement celle des retraité-e-s, mais celle de toutes celles et ceux qui se battent pour conserver leurs acquis sociaux.

Cette manifestation pour la défense des retraites s'inscrit donc dans la dynamique qui nous mènera vers la journée d'actions du 16 octobre prochain.



Lire le tract pour le 30 septembre
Les retraité-e-s
ne se laissent pas enfumer



Organisations des retraitées et retraités du Puy de Dôme

Rassemblement unitaire le 30 septembre !

- Contre le gel des pensions et retraites. Pour l'amélioration du pouvoir d'achat de tous les retraités, pour un rattrapage immédiat des pertes accumulées et le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions au 1^{er} janvier.
- Pour une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement, financée dans le cadre de la solidarité nationale et intergénérationnelle ne laissant pas de reste à charge aux personnes en perte d'autonomie et à leurs familles.
- Pour le développement de services publics de qualité et de proximité indispensables à l'ensemble des citoyens (santé, transport, culture...)
- L'abrogation des mesures régressives, notamment la suppression de la 1/2 part fiscale et la fiscalisation du supplément de pension de 10 % pour ceux ayant élevé 3 enfants ou plus.

Rappel des faits

Le pouvoir d'achat des retraité-es baisse, beaucoup pour celles et ceux qui cumulent les mesures d'austérité :

- **blocage de la pension** jusqu'en octobre 2015, non revalorisée depuis le 1^{er} avril 2013, pendant deux ans et demi. Sous la pression, le gouvernement tiendra-t-il sa promesse d'un geste pour les plus petites pensions ?
- **Fiscalisation du supplément de 10 % de la pension** pour les personnes ayant élevé au moins 3 enfants.
- **Création de la CASA** (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie de 0,3 %) pour les retraités imposables, soi-disant pour payer l'aide à l'autonomie, mais qui a servi à autre chose jusque là.
- **Disparition totale en 2014 de la demi-part** fiscale attribuée aux veuves et veufs ayant élevé 2 enfants.
- **Ces mesures vont rendre imposables** des retraité-es qui va, de plus, entraîner d'autres impôts : locaux, TV, CSG réduite de 3,8 % ou entière 6,6 %...

Toutes ces mesures s'ajoutent à celles subies par l'ensemble de la population :

- **augmentation de la TVA**, des 19,6 à 20 %, alors que santé, logement, énergies, alimentation... augmentent fortement,
- « économies » pour payer le cadeau du pacte d'irresponsabilité au patronat : 10 milliards pris sur l'assurance maladie, 18 milliards sur le fonctionnement de l'Etat et 11 milliards aux collectivités locales et à leurs services publics, services sociaux, services de proximité et d'aide à la personne.

Toutes ces mesures amplifient la perte de pouvoir d'achat des pensions ayant subi les différentes « contre-réformes » des retraites : allongement des durées de cotisation pour bénéficier d'une retraite au taux plein, décote, calcul de la retraite sur les 25 meilleures années au lieu des 10 pour le régime général, indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires...

Une colère forte des retraité-e-s

La pauvreté progresse, les queues devant les impôts s'allongent pour négocier un étalement des paiements...

Le 3 juin 2014, des organisations syndicales et associations de retraité-e-s ont organisé une très forte manifestation nationale de 20 000 personnes à Paris et des rassemblements dans les départements pour protester contre la politique menée par le gouvernement. Le gouvernement n'a cédé que sur la prise en compte partielle des discussions engagées fin 2013 sur l'adaptation de la société au vieillissement : il a déposé un projet de loi au Parlement... que nous devons améliorer par nos actions.

De l'argent pour les pensions, il y en a !

Le gouvernement actuel poursuit la politique des précédents, de partage de plus en plus inégalitaire des richesses. Ce sont maintenant 220 milliards d'euros d'aides publiques qui ont été donnés aux entreprises, sans contrôles, sans contreparties, sans évaluation. Pourtant, tous les observateurs attentifs constatent que, depuis des dizaines d'années, cela n'a servi ni à l'investissement, ni l'emploi. Le chômage ne cesse d'augmenter.

Il remet en cause les retraites, accumule les mesures fiscales et les « économies »... tout cela pour éponger ces milliards versés au patronat et aux actionnaires, pour continuer à se montrer très laxiste à l'égard de la grande fraude, à permettre aux multinationales du CAC 40 de ne payer pratiquement aucun impôt sur les sociétés (à la différence des PME).

Nous devons nous imposer avec encore plus de forces pour que cesse cette austérité que le gouvernement veut augmenter car ses mesures d'économies 2014 n'ont pas rapporté les 21 milliards d'économies prévues pour pouvoir faire cadeau au patronat du pacte de « dé-responsabilité ».

Le 30 septembre, se mobilisent les organisations de retraité-e-s, des organisations syndicales et aussi des associations qui appellent rarement à manifester. C'est la situation dramatique de nombreux retraité-e-s, c'est la volonté affirmée du gouvernement de poursuivre et d'amplifier l'austérité, qui nous motivent à agir avant qu'il ne soit trop tard.

Un autre choix s'impose

La baisse continue du pouvoir d'achat des retraités n'est pas la bonne réponse à l'amélioration de la situation financière des régimes de retraites. L'austérité n'est pas la bonne réponse pour inciter à acheter, relancer l'économie et réduire le chômage.

Il faut cesser les cadeaux au patronat et aux actionnaires pour cesser aussi l'austérité, il faut élargir l'assiette des cotisations sociales à tous les revenus distribués par les entreprises.

Mardi 30 septembre 2014

**dans tout le pays, les retraité-e-s seront
mobilisé-e-s dans l'unité syndicale...**

Rassemblement à 14 h 30 à Clermont Ferrand

Devant la préfecture – remise de motion au Préfet

MEDEF Des préconisations moyenâgeuses

Déclaration de Thierry Lepaon, Secrétaire général de la CGT

Et puis quoi encore !...

La démonstration est faite. Chaque cadeau offert au patronat le pousse à en demander toujours plus.

41 milliards d'euros de cadeaux du pacte de responsabilité, 50 milliards d'économies pour les salariés, affaiblissement du droit des chômeurs, blocage du SMIC, report de la reconnaissance de la pénibilité, ne lui suffisent pas. Il en est même à vouloir supprimer deux jours fériés.

L'entreprise idéale du MEDEF et de la CGPME, c'est la suppression de la durée légale du travail, la fin du CDI, le recul de l'âge de la retraite, des salariés soumis à l'arbitraire patronal avec la fin des garanties pour tous et l'absence de voie de recours, la remise en cause du SMIC...

C'est un véritable recul social pour l'ensemble des salariés.

En passant à l'offensive, cela évite au MEDEF de rendre des comptes à l'entreprise, aux salariés et aux pouvoirs publics.

Le Président du MEDEF peine toujours à nous présenter les résultats sur les millions d'emplois créés en contre partie des 220 milliards d'aides annuelles aux entreprises.

A la veille de l'ouverture des négociations concernant le dialogue social, le patronat mène une charge lourde contre la hiérarchie des normes au travers de la remise en cause des 35 heures.

Dire que la négociation d'entreprise primerait sur la loi, c'est remettre en cause le principe des garanties sociales pour tous les salariés. Privilégier les accords d'entreprise par rapport à la loi, c'est le pot de fer contre le pot de terre. C'est la porte ouverte à la déréglementation sociale et au dumping social.

Les préconisations moyenâgeuses du MEDEF, c'est une aggravation assurée du mal travail et du manque d'efficacité des entreprises.

Inverser cette spirale demande aux salariés de réagir collectivement. Ils auront l'occasion de le faire avec la CGT le 16 octobre prochain pour défendre leur protection sociale.

Montreuil, le 24 septembre 2014

Chiffre du chômage : un peu mieux... mais la précarité augmente

Après des mois de hausse continue, pour la première fois depuis octobre 2013 on observe une légère diminution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A : -0,3% soit 11 100 demandeurs d'emploi en moins. Malheureusement si on a un peu moins de demandeurs d'emploi sans aucune activité le nombre de ceux qui exercent une activité courte (moins de 78h par mois) et qui recherchent un emploi augmente de 0,8%, signe de l'augmentation de la précarité croissante de l'emploi.

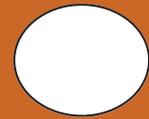
Pas d'amélioration notable non plus pour les plus fragiles face au chômage : Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans est quasi stable (-0,1%) et celui des plus de 50 ans augmente toujours (+0,3%). Autre signe inquiétant : l'ancienneté moyenne d'inscription continue d'augmenter atteignant maintenant 532 jours (503 en août 2013).

La situation de ces personnes n'inquiète pas le MEDEF qui refuse d'ouvrir des négociations sur l'insertion des jeunes ou le chômage de longue durée. Au contraire, il en profite pour faire une offensive sans précédent contre les droits des travailleurs, les milliards d'aides accordées aux entreprises ne leur suffisant pas. Les estimations de croissance publiées par l'INSEE démontrent que la politique d'austérité menée par le gouvernement ne permet pas la croissance.

D'autres solutions sont non seulement possibles mais indispensables. La situation demande aux salariés de se mobiliser lors des prochaines journées d'actions le 30 septembre avec les retraités et le 16 octobre pour défendre notre protection sociale.

Montreuil, le 24 septembre 2014

Privation des autoroutes : un scandale national qui perdure



Le 17 septembre dernier, l'Autorité de la concurrence a publié un rapport dénonçant une véritable « machine à fric » pour les géants du BTP, actionnaires des sociétés d'autoroutes.

En 2005, la CGT avait combattu la privatisation des autoroutes imposée par le gouvernement de Dominique de Villepin et de son ministre de l'Économie Thierry Breton, qui affirmait, à l'époque, que « *l'État contrôlera et fixera les tarifs (des péages)* » et n'hésitait pas à sanctionner sévèrement les militants CGT qui s'opposaient à ce bradage devenu un scandale national.

On se souvient qu'un rapport de la Cour des comptes de 2008, confirmait ce qu'a toujours dit la CGT, en reconnaissant que la cession, pour une valeur d'achat de 14,8 milliards d'euros, était inférieure aux estimations de la valeur du patrimoine routier entraînant une perte d'1 milliard d'euros par an sous forme de dividendes liés aux participations de l'État.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des dix-neuf sociétés concessionnaires d'autoroutes (SCA), parmi lesquelles VINCI ; ASF / ESCOTA ; EIFFAGE : APRR / AREA ; ABERTIS : SANEF / SAPN), **est en constante progression (+ de 20 %) découlant essentiellement de l'augmentation des tarifs de péages, bien supérieure à l'inflation.**

Le rapport de l'Autorité de la concurrence précise également que « *l'État a privatisé les SCA au moment même où leur rentabilité a commencé à croître fortement jusqu'à atteindre les niveaux actuels (...). Sept années après la privatisation, les dividendes versés par les seules SCA privatisées se sont ainsi élevés, dividendes exceptionnels inclus, à 14,9 milliards d'euros* ».

Démonstration est également faite que le coût du péage est nettement supérieur au coût réel des activités de fonctionnement de l'autoroute permettant à ces profits une progression permanente : alors que le prix du kilomètre pour l'utilisateur ne cesse d'augmenter permettant l'accroissement du chiffre d'affaires, **les effectifs des personnels des autoroutes ont été réduits de 17 % depuis la privatisation**, et comptent 2 776 agents en moins. Dans le même temps, depuis 2013, les SCA touchent le Crédit d'Impôt compétitivité Emploi (CICE). Scandaleux !

En plein débat sur la transition énergétique, et à la veille d'une nouvelle conférence environnementale où les transports feront l'objet d'un débat spécifique, il est urgent de prendre des mesures pour que cette manne financière serve l'intérêt général, notamment pour développer les modes alternatifs à la route dans une conception multimodale, tout en permettant le financement de la régénération et de la modernisation des réseaux ferrés, fluviaux et routiers nationaux non concédés.

Pour la CGT, deux urgences s'imposent :

- stopper immédiatement le processus en cours de privatisation et de mise en concession de routes nationales ;
- renationaliser les sociétés d'autoroutes privatisées en 2005/2006, en légiférant à nouveau à partir du projet de loi déjà débattu au Sénat.

Le rapport de l'Autorité de la concurrence place l'activité des autoroutes comme « activité de service public ». Pour la CGT, cela passe par une maîtrise et un contrôle publics ! Il en va de l'intérêt général.

Montreuil, le 22 Septembre 2014



Ouverture des commerces le dimanche

Réponses à 10 fausses affirmations

1 / Ces ouvertures favoriseraient l'emploi et l'économie !

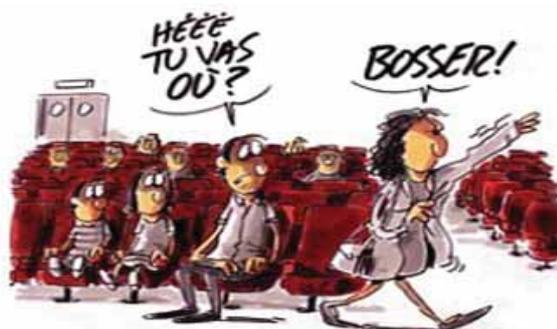
Les conditions d'emploi dans ce secteur professionnel sont largement précaires et dégradées (bas salaires, temps partiels, flexibilité des horaires, pas de week-end de 2 jours, travail des jours fériés, polyvalence, souffrance au travail...). C'est la précarité de l'emploi qui contraint à accepter les heures proposées et non une pseudo liberté. Nous connaissons les arguments sur les majorations de salaires. Notre organisation syndicale considère que c'est d'une revalorisation du pouvoir d'achat et des salaires dont les salariés ont besoin. En ces temps de crise financière et de baisse du pouvoir d'achat, sans augmentation des revenus, le travail du dimanche ne servira pas de levier à la relance de la consommation et de l'économie !

3 / Les commerçants sont eux-aussi attachés au repos dominical, leur demande est modeste car elle ne concerne que deux dimanches en fin d'année !

En 2004 : passage de 3 à 5 dérogations possibles dans le code du travail, en 2008 : tentative de passer à 10 dérogations possibles. Et cela, toujours dans le cadre de « l'exception ». C'est bien une généralisation qui est en jeu pour les salariés des commerces mais aussi pour le reste du salariat (salariés du nettoyage, de la sécurité, des banques, des gardes d'enfants...). Le dimanche pourrait ainsi devenir un jour comme un autre sans compensation.

2 / Pourquoi empêcher les salariés de travailler les dimanches sur la base du volontariat ?

Le volontariat n'existe pas en réalité, le contrat de travail soumettant les salariés à la subordination envers les employeurs. Le salarié travaille toujours à la demande de l'employeur, pas le contraire. Des travailleurs qui veulent travailler le dimanche contre les syndicats qui ne le veulent pas ? Rien de nouveau, il y a toujours eu de la concurrence entre salariés, entre ceux qui peuvent trouver un intérêt à court terme contre l'intérêt général à long terme.



4 / Le refus des syndicats est une position dogmatique !

La position de la CGT repose sur un raisonnement économique et social différent de celui des commerçants. Elle s'appuie sur les aspirations des salariés et s'inscrit dans le long terme.

« Depuis sa création, le syndicalisme a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine. (...) La CGT contribue à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui répond aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des hommes et des femmes. »

Extrait des statuts de la CGT.

5 / Les salariés sont otages des positions syndicales !

A l'issue des nouvelles règles en matière de représentativité syndicale, les salariés des Commerces et Services ainsi que les salariés des très petites entreprises ont placé la CGT en tête des organisations de salariés pour les représenter (2012-2013).

6 / Le bonheur passerait par la consommation !

La campagne orchestrée par le patronat du commerce pour l'ouverture des commerces le dimanche vise non seulement à dégrader les conditions de travail et d'existence des salariés, mais elle entraîne aussi une dégradation de la qualité de vie des consommateurs.

Aller dans les commerces le dimanche contribue fortement à faire disparaître le dimanche comme jour privilégié pour la vie associative, sportive et culturelle. Les enfants sont-ils plus heureux à piétiner dans les magasins le dimanche qu'à faire du sport, à se balader ? NON.



7 / Les étudiants sont contents de travailler le dimanche !

Les étudiants sont souvent obligés de travailler à temps partiel le week-end pour financer leurs études, et cette contrainte ne favorise pas la réussite scolaire. La CGT revendique une allocation d'autonomie pour financer l'activité étudiante.

8 / Tous les commerçants veulent ouvrir le dimanche !

Ce sont surtout les groupes qui influent pour faire évoluer la loi dans leur intérêt, les petits commerçants et artisans n'ont pas tous forcément envie d'ouvrir mais ils sont obligés de suivre.

9 / L'évolution de la société et des modes de vie nécessite ces ouvertures le dimanche !

Les salariés manqueraient de temps pour faire leurs courses ? Non, ce sont plutôt les nouvelles ouvertures qui entraînent un bouleversement de nos habitudes. L'étude du Crédoc de 2008 montre que ce sont les consommateurs les moins contraints au niveau du temps qui profitent le plus de l'ouverture des magasins le dimanche.

10 / Si l'on fait ses courses le dimanche, c'est qu'on est pour le travail le dimanche !

Non 94 % des français ne sont pas favorables à travailler le dimanche ! Alors soyons un peu solidaires !!! Si on est heureux de ne pas travailler le dimanche, agissons en conséquence, en consommateurs responsables et boycottons les magasins le dimanche !

BULLETIN D'ADHESION à retourner à :

INDECOSA-CGT 63 — Maison du Peuple — Place de la Liberté — 63000 Clermont-Ferrand

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ___/___/_____

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____ Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____ Email : _____@_____

Entreprise/collectivité/organisme : _____

J'adhère pour l'année 2013 : 30 €- je m'abonne à IN magazine pour 6 numéros : 20 €



« ...Quel que soit l'être de chair et de sang qui vient à la vie, s'il a figure d'homme, il porte en lui le droit humain, c'est qu'au fond il n'y a qu'une seule

race : ...L'Humanité... »

Jean Jaurès

✂

Nom : Prénom :

Adresse d'envoi :

Code postal : Ville :

Courriel : Tél :

Par le présent bon je réserveexemplaire(s) du Nouveau Grain de Sable N° 14 Hors-Série, spécial 1^{ère} guerre mondiale, au tarif de **5 € TTC l'unité** en venant le retirer à l'adresse du syndicat : CGT du CG63 au 24 rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand ; ou de **8 € l'unité TTC franco de port** si vous voulez le recevoir à l'adresse de votre choix.

Soitexemplaire(s) X **5,00 euros** = ,00 euros
 Soitexemplaire(s) X **8,00 euros** = ,00 euros

Il sera **vendu à sa sortie au prix public de 8 € TTC l'unité**

Je joins mon règlement par cheque à l'ordre du « Syndicat CGT du Conseil Général du Puy-de-Dôme » et je retourne ou dépose celui-ci à l'adresse du syndicat : CGT du CG63 24, rue Saint-Esprit 63000 Clermont-Ferrand

Date :/...../2014 Signature :

 Syndicat CGT du Conseil général du Puy-de-Dôme
 24 rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1
 Tel : 06.52.43.52.61 / Fax : 04.73.29.09.85 / @ : cg63cgt@gmail.com
 Site internet : <http://cg63cgt.fr>



HORS-SERIE

Passions de Mémoire

LE NOUVEAU GRAIN DE SABLE



Le syndicat CGT du Conseil général du Puy-de-Dôme présente

il y a
100 ans...
 1914-2014

"le mouvement ouvrier pendant la 1^{ère} guerre mondiale"

Bon de
Suscription

152 pages, illustré, format 21 x 29,7



Quand on parle de la guerre...

RENTRÉE



- Retour sur l'été 2014 : cheminots, intermittents, SNCM, conflit israélo-palestinien...
- Les perspectives après l'échec de la conférence sociale
- Pacte de responsabilité, coût du capital, austérité : changement de cap
- Dossier technique sur les élections de la fonction publique

5 €
au lieu de
~~6 €~~

Parution le 5 septembre
100 pages



**Un cahier exclusif
de 16 pages**

Enjeux autour des métropoles :
transports, services publics,
santé, emplois...



www.nvo.fr

Bon de commande NVO rentrée n°3525/3526

Société (si nécessaire à l'expédition) _____

Fédé. _____

Nom _____

Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Mail _____ Tél. _____

Code article	Désignation	PU TTC	Quantité	Total
35253526	NVO double rentrée	5,00 €		
	Total de la commande			

Ce numéro est servi aux abonné(e)s

Règlement par chèque n° _____ à l'ordre de la NVO

Banque _____

**Bon de commande et
règlement à adresser à:**
Nouvelle SA La Vie Ouvrière
Case 600,
263 rue de Paris
93516 Montreuil Cedex
Tél.: 01 49 88 68 50
01 49 88 68 07